

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Éducation : les préoccupations sanitaires au centre de la rentrée administrative

NETTOYAGE et aménagement des salles de classe selon un dispositif permettant d'accueillir le moins d'élèves possible par salle et en lien avec la situation sanitaire: voilà ce à quoi se sont attelés hier l'ensemble des responsables d'établissements scolaires primaires et secondaires en vue de la rentrée des classes le 9 novembre prochain.

Hans **NDONG MEBALE**
Libreville/Gabon

HIER lundi 26 octobre 2020 était le jour de la rentrée administrative à l'Éducation nationale. Quelques semaines après les examens du baccalauréat général et technique sur l'ensemble national, qui se sont déroulés dans des conditions sanitaires strictes, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Théodore Koumba, a réceptionné une première partie du kit sanitaire offert par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), dédié à l'ensemble des établissements d'utilité publique et privée du Gabon, qui accueilleront les apprenants le 9 novembre prochain. Au terme de la suspension des cours intervenue en mars dernier pour cause de Covid-19, plusieurs écoles, collèges et lycées ont donc procédé hier à une réouverture progressive visant à préparer la rentrée des classes, tout en tenant compte des mesures barrières et d'hygiène (mise à disposition des gels hydroalcooliques ou savon, thermoflash et masques notamment), imposé par le ministère de tutelle.

"Ce matin, nous nous attelons au nettoyage des espaces verts et des salles de classe et des bâtiments. Cela fait près de deux mois que nous avons terminé avec la session du baccalauréat. Toute cette semaine, nous allons nous préparer à mettre en place le dispositif de 60 élèves par classe, soit deux élèves par banc. Pour ce qui est des inscriptions et réinscriptions, nous attendons les recommandations de la tutelle", a souligné le proviseur du lycée national Léon Mba, Pierre Onanga Ossounda. Dans l'optique d'assurer une meilleure reprise des cours le 9 novembre prochain, et ce dans le respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires, c'est le gymnase du lycée national Léon Mba qui a été choisi

si pour réceptionner l'équipement sanitaire offert par l'Unicef.

"Il s'agit d'un matériel de protection sanitaire destiné à toutes les écoles reconnues d'utilité publique. C'est un premier lot que nous avons commencé à recevoir depuis le week-end, qui est constitué de cuves et de gels hydroalcooliques. Nous allons en avoir pour tous nos lycées et collèges. Pour l'heure, nous avons 138 cubitainers et près de 5 000 gels pour le lavage des mains. En raison de notre capacité insuffisante de stockage, nous procédons à l'acheminement à l'intérieur du pays des autres équipements qui nous parviennent. Cet équipement est le fruit d'un partenariat avec des organisations internationales (Unicef et Unesco) qui nous accompagnent depuis la tenue des examens du baccalauréat en août dernier", indique le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Théodore Koumba.

Pour répondre aux nombreux apprenants qui s'interrogent sur les critères d'attribution des examens du certificat d'études primaire (CEP), le directeur général des Examens et concours (DGEC), Joachim Ondjila Ognélé, précise: "pour la présente session, le CEP est décerné exclusivement sur la base de la moyenne annuelle des contrôles continus validée par le conseil des maîtres, supervisé par les inspecteurs pédagogiques. Et est admis au CEP, session 2020, tout élève de classe de 5e année dont le nom figure sur le registre dudit examen et ayant obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 5/10. Ce sont, entre autres, les critères retenus pour cette année".

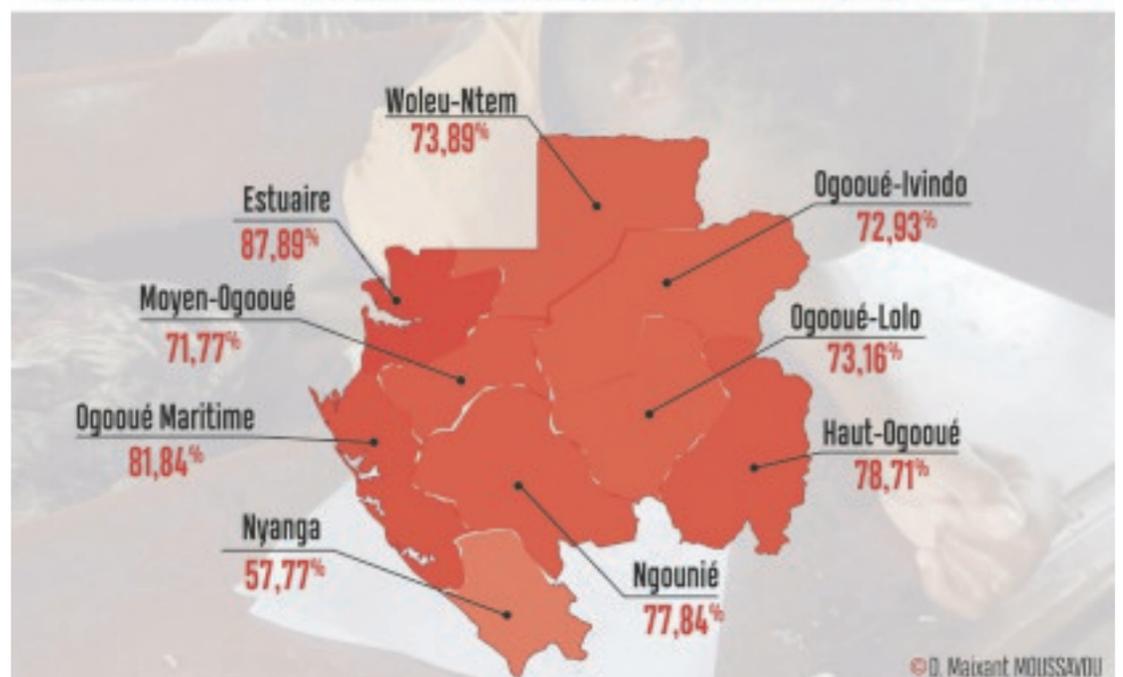
Pour rappel, en ce qui concerne l'orientation des élèves en classe de 6e des collèges et lycées, les lauréats ont été déclarés admis sur la base d'"une moyenne supérieure ou égale à 5,5/10", avant la pandémie.



Photo: H.N.M

Quelques élèves ont fait hier le déplacement vers leurs établissements, histoire de connaître le programme d'avant-entrée des classes.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES : pourcentage par province



Patrick Mouguiama-Daouda : "Je tiens à vous rassurer que les salles de classe sont aménagées pour recevoir des effectifs raisonnables"

ÉDUCATION nationale, Enseignement supérieur, respect des mesures barrières dans les établissements, rapport avec les syndicats, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Transfert des technologies, Patrick Mouguiama-Daouda à cœur ouvert à notre rédaction.

Entretien réalisé par Hans NDONG MEBALE et Frédéric Serge LONG Libreville/Gabon

L'Union : La pandémie de Covid-19 étant toujours d'actualité, doit-on s'attendre à une modification du calendrier scolaire ?

Pr Patrick Mouguiama-Daouda : les dates de la rentrée administrative et de la rentrée des classes sont connues. Mais, comme vous le dites, cette année scolaire risque d'être fortement impactée par la pandémie de Covid-19. Aussi, un calendrier spécial a-t-il été élaboré afin de s'adapter à cette situation nouvelle et inédite. Les principaux changements de ce calendrier concernent essentiellement le passage d'une année découpée en trois trimestres, à une année découpée en quadrimestre. Ce faisant, il nous faut toujours prendre le soin de garder le nombre total de semaines de cours dans les marges habituellement recommandées par l'Unesco, et en préservant la santé des élèves et enseignants, pour un déroulement des activités pédagogiques sans trop de contraintes.

Comment comptez-vous améliorer le système scolaire gabonais cette année, au vu du faible taux de réussite à la dernière session du baccalauréat ?

- Plusieurs réformes sont en cours au sein du secteur de l'Éducation nationale en vue d'une amélioration globale de notre système éducatif. Certes, l'aboutissement des dites réformes pourrait connaître quelques retards causés par la situation de crise sanitaire actuelle. Il s'agit, entre autres, de l'élaboration du Socle commun de connaissances, de compétences et de la culture. Ce Socle vise à préciser "tout ce qu'il est indispensable à maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire". Il s'étend du préprimaire à la fin du Collège (classe de 3e)...

... et concernant le baccalauréat ?

- S'agissant de l'amélioration du taux de réussite au baccalauréat, voire des autres examens, un vaste programme de renforcement des capacités du corps enseignant prévu de longue date a déjà été lancé. Celui-ci a pour objectif de parvenir à une meilleure maîtrise des

contenus, et à une adaptation efficace des pratiques pédagogiques.

Avez-vous pensé aux chefs d'établissements qui pourraient ne pas être outillés en la matière ?

- Les chefs d'établissements vont bénéficier de formations en management afin de transformer qualitativement la gouvernance des établissements. De fait, nous estimons que la crise permanente dans l'Éducation est globalement liée au déficit de management observable dans la gestion quotidienne des établissements scolaires, voire universitaires. Il nous faut, ensemble, résoudre ce problème. Naturellement, ce programme de Formation en management stratégique et des Organisations va donc s'étendre à l'Administration centrale. Par ailleurs, il est également prévu une révision progressive des programmes pour introduire progressivement l'Enseignement par l'Approche pédagogique, et par les Compétences (APC). Enfin, pour les élèves, aussi bien pour mieux les accompagner dans leurs différents projets pédagogiques que pour une meilleure orientation, le corps de Conseiller d'orientation pédagogique, dédié à cette tâche, vient de bénéficier des formations stratégiques en prélude à la rentrée académique 2020-2021.

Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion effective des mesures barrières dans les établissements (cubitainers, gels hydroalcooliques, etc.) ?

- Je tiens à saluer le rôle décisif des partenaires multilatéraux, en particulier l'UNICEF, la Banque mondiale et l'AFD dans l'efficacité de notre stratégie nationale de lutte contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Ensuite, je me réjouis de l'élan de solidarité gouvernementale affichée en cette période de crise, au regard de l'engagement sur le terrain des ministères de la Santé et en charge de l'Eau, à travers l'action de la

" Nous avons jugé, primordial, d'instituer une Commission ministérielle chargée du Dialogue Social"



Le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda.

SEEG. Concrètement, nous pouvons enfin dire que ce programme est à la fois acquis et irréversible. Plusieurs commandes sont en cours d'exécution. Les équipements seront installés progressivement dans les établissements, la plupart avant le démarrage des cours.

Qu'en est-il, ou qu'en sera-t-il de l'orientation au sein des établissements, du moins dès cette année ?

- À ce propos, on pourrait parler de deux types d'orientations. Il y a d'abord l'orientation selon les filières d'enseignement qui existent, aussi bien dans le secteur Enseignement général que dans le secteur Enseignement technique et professionnel. Puis, l'orientation des élèves après l'obtention du baccalauréat. Pour le premier cas, nous disposons maintenant du " décret n° 0077/PR/MENFC du 11 juin 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat d'Orientation Scolaire, Universitaire et professionnelle (SOSUP) ". Pour sa mise en œuvre, des outils performants

sont en train d'être élaborés. Mis à part la formation des COP, des techniciens travaillent sur l'outil informatique pour simplifier et systématiser les procédures. Nous communiquerons sur l'ensemble de ce dispositif innovant pour édifier élèves et parents d'élèves.

Quid des élèves admis en classe de 6e ?

- C'est justement l'autre " orientation " qui concerne la répartition des élèves du primaire, admis à s'inscrire en 6e dans les différents collèges du pays. Il faut préciser que nous avons vingt-huit mille sept cent dix-neuf (28 719) élèves à orienter dans ce cadre. Bien entendu, nous reconnaissons que l'équation est complexe. En temps normal, c'est déjà le cas, mais cela l'est davantage dans les circonstances graves actuelles. Nous avons pris l'engagement de relever ce défi conformément aux fermes instructions des plus hautes autorités de l'État.

Suite à la page 4